

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	31 (1943)
Heft:	632
 Artikel:	XVle Journée des femmes vaudoises
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264774

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité



PAPETERIE BRIQUET
Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.98



Bibliothèque pour la jeunesse
Au Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits

BONNETERIE DURUZ
PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.



PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Téléphone 4.07.07

SIROP ADÉCO, contre la coqueluche des enfants, la toux et le catarrhe rebelle des adultes et des vieillards.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous
FORMALITÉS GRATUITES

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciente de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

hommes..., que peut-elle bien faire dans doctes assemblées? et avec elle la ménagère-institutrice et la ménagère correspondante? Leur place n'est pas là, qu'elles restent chez elles à faire le ménage, à mijoter de bons petits plats pour mari et enfants, à ravauder linge, vêtements, chaussures! Pour ces besognes, pas besoin de tant de savoir.

C'est ainsi que raisonnent encore trop d'hommes ignorant les qualités et les connaissances multiples que doivent posséder les vraies et bonnes ménagères, ces femmes qui sont tour à tour épouses, mères, infirmières, conseillères, cuisinières, couturières, lessiveuses, jardinières, laborantes, et j'en passe pour ne pas offusquer leur modestie. Bien souvent lorsqu'il s'agit de convoquer des membres féminins pour un cours ou une assemblée extraordinaire, les ménagères sont éliminées par définition. Elles ne peuvent pas être de bonnes propagandistes, prétend-on, ignorant leurs qualités, et les croyant uniquement penchées sur des marmites, et incapable de penser...

Mais l'observateur impartial sera toujours surpris du bon sens de l'esprit d'après-propos, de l'initiative que peut déployer la ménagère. Propagandiste des idées justes, elle sait ne pas négliger pour cela les devoirs de son titre. En allant faire ses commissions, elle a tôt fait de renseigner ses compagnes sans bavardages inutiles... Et c'est bien maintenant qu'elle doit être instruite des nombreux et nouveaux devoirs que la guerre et les restrictions lui imposent. Sans ménagères avisées, qui savent réfléchir et collaborer, que deviendraient

Messieurs les mariés dans la bagarre actuelle? Qui, mieux qu'une ménagère instruite des problèmes de l'heure, saurait faire durer la ration de pain, de lait, faire accepter à son mari cette mince portion? N'est-ce pas la ménagère qui doit connaître vraiment l'état de l'approvisionnement du pays? N'est-ce pas elle qui calme l'indignation du travailleur devant la misère réduite? Et remonte le moral en baisse?... N'est-ce pas elle aussi qui, par sa patience, sa ténacité, son économie fait durer les vivres et les vêtements et trouve encore moyen de partager avec de plus déshérités?... Ce sont les ménagères qui aideront le pays à tenir, à remplir sa mission dans la tourmente actuelle.

Qui ne vienne donc plus dire: «C'est une ménagère, qu'elle reste chez elle», mais bien: «La ménagère doit connaître les problèmes de l'heure présente, elle nous aidera à les résoudre».

E. DI CENTA.

XVI^e Journée des femmes vaudoises

Mesdames,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la XVI^e Journée des femmes vaudoises aura lieu le jeudi 18 février 1943, salle des XXII Cantons, à Lausanne.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses utile et bienfaisante que les précédentes. Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne afin qu'elles étudient en commun les problèmes auxquels elles ne peuvent rester indifférentes.

Toutes les femmes, membres ou non-membres de sociétés féminines, sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette XVI^e Journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadées que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement

quo se satisfaire dans les choux, la betterave à sucre, le soya dont nous suggérons à ces fins la culture en petit, et en grattant dans un tas de composte mis à sa disposition, d'où elle extraîtra son plat de résistance : le ver de terre. Nous savons un propriétaire, en Valais, qui obtient en hiver, bien que moins abondants qu'en été, des œufs grâce au chauffage électrique du poulailler et à une nourriture riche et administrée à l'état chaud (mais sans vin). Pratiquement cela signifie mettre les poules artificiellement dans les conditions où elles pondent.

Emilienne de retour du théâtre. — En est-il dans d'autres villes comme dans celle que j'habite, où l'on voit régulièrement passer sur l'écran avant les représentations théâtrales la demande aux spectatrices de bien vouloir, dans l'intérêt de tous, enlever leur chapeau ; et où tout aussi régulièrement, des dames carapacées et enhanchées d'une forêt de plumes, de fourrures et d'aigrettes la lisent sans broncher, avec autant de calme que si elle ne les concernait pas directement? Cet égoïsme, ce sans-gêne, ce manque d'égard me choquent toujours, aussi bien par l'état d'esprit «je m'en fichis» à l'égard de son prochain qu'ils révèlent, que pour le très réel désagrement qui en résulte pour les spectateurs des places du fond de la salle, — qui sont aussi les places les moins chères. Aussi, avec quelle fôrt ai-je vu, lors d'une représentation au théâtre municipal, un splendide garde en uniforme et gants blancs venir courtoisement obliger une de ces perruches à déposer délicatement son bonnet pointu! Ces observations que je fait constamment les font-elles ailleurs aussi? et comment remédier à cet état de choses plus important qu'il n'y paraît?

Sans aller jusqu'à envirer des poules, il se peut que l'alcool, comme tout autre excitant, stimule momentanément la ponte, mais en épaisant la pondeuse. C'est un moyen dangereux parce qu'il n'est pas conforme aux lois de l'alimentation, et d'autant plus contre-indiqué dans une période où la volaille est mal alimentée. La ponte est une affaire de nourriture, d'exercice et de soleil, c'est pourquoi elle est au ralenti dans la mauvaise saison, sans parler du repos physiologique nécessaire à une pondeuse. La poule plus que tout autre a besoin d'une nourriture riche en protéines et vitamines. Elle trouvera, en hiver, de

peinent de notre pays. Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre nous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleures sentiments.

Fédération des Unions de femmes du Canton de Vaud :

La Présidente : F. FONJALLAZ.

La Secrétaire : L. COMTE.

Association pour le costume vaudois :

La Présidente : J. BARRAUD.

La Secrétaire : A. BREUER.

Association agricole des femmes vaudoises :

La Présidente : R. TROLLIET-VILLARD.

La Secrétaire : R. JOLIQUIN.

Jeudi 18 février 1943, à Lausanne, Salle des XXII Cantons (Buffet de la Gare).

PROGRAMME

- 10 h. 15. Chœur d'ensemble: *Chants notre aimable patrie* — Allocution de M. Ernest FISCHER, président du Conseil d'Etat.
- Le problème de la création d'occasions de travail. Ce que peuvent les femmes dans ce domaine : Mme Anna MARTIN (Berne).
- Le problème de la main-d'œuvre féminine à la campagne : M. H. BLANC, secrétaire à la Chambre vaudoise d'agriculture (Lausanne).
- 14 h. 15. Chœur d'ensemble: *Prière patriotique*, Dalozero.
- Mère et fille : Mme DU BOIS (Neuchâtel).
- Femmes de chez nous : M. Jean PERTUIN, municipal (Lausanne).
- Partie récréative.

* * *

Prière de distribuer cette invitation aux sociétés féminines de votre localité (couture, chant, gymnastique, bienfaisance, etc.) en leur recommandant châudemment cette journée.

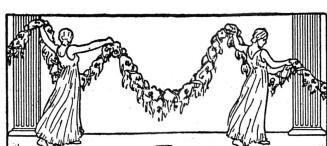
Il est rappelé que les C. F. F. délivrent des billets collectifs à des groupements de six personnes au minimum.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 ct., pain et service compris, un coupon), l'après-midi, à 16 h. 30, thé nature 40 ct., avec crème 50 ct. le verre, service compris (vente de pâtisseries).

Les frais de la journée étant assez élevés, une modeste finance de 60 ct. sera perçue à l'entrée.

Les séances commenceront à l'heure précise.

On peut encore se procurer des programmes-invitations auprès de Mme Françoise Fonjallaz, à Epesses, et Mme L. Comte, avocate, rue du Midi, 15, à Lausanne.



A travers les Sociétés

Unions chrétiennes de jeunes filles.

Le Service d'aide aux réfugiés civils internés en Suisse, fondé sur l'initiative des Unions chrétiennes de jeunes filles et de jeunes gens, serait heureux de recevoir des livres en plusieurs langues et des jeux pour adultes et enfants, des instruments de musique et de la musique, des coupons d'étoffe, du fil, etc., bref tout ce qui peut servir à occuper les loisirs des internés et les aider à organiser des soirées récréatives, concerts, conférences, etc. Des secrétaires ont commencé à visiter les camps où des foyers seront ouverts. Parmi les réfugiés, il y a un bon nombre de femmes et d'enfants. Cherchez dans vos tiroirs si vous n'avez pas quelque chose à envoyer au «Service d'aide aux réfugiés civils en Suisse», 37, quai Wilson, ou à l'Union chrétienne des Jeunes Filles, 5, Taconnerie (en

indiquant bien sur le paquet qu'il s'agit des internés civils). Compte de chèques postaux de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles I. 5278.

Un home pour enfants réfugiés.

On nous adresse l'appel suivant que nous recommandons chaleureusement à nos lecteurs:

La Section genevoise d'Aide aux Enfants d'Emigrés prévoit l'ouverture d'un home pour vingt-cinq enfants réfugiés, et ceci, pour le début du mois de février. Ces enfants, seuls ou dont les parents sont dans des Camps, trouveront ainsi sous une surveillance ferme et bienveillante une vie normale et pourront suivre l'école.

Nous avons rencontré déjà bien des sympathies et de l'aide: tout d'abord une maison a été mise à notre disposition, puis la Croix-Rouge a bien voulu nous prêter presque tout le linge, et les Quakers sont d'accord de nous offrir les lits et une partie des meubles. Mais comme vous pouvez vous l'imager, il nous manque encore bien des choses pour pouvoir installer cette maison, et c'est pour cette raison que nous nous permettons de faire appel à votre générosité.

Nous avons besoin notamment de tables, grandes et petites, de chaises, de casseroles, de poêles, et autres ustensiles de cuisine, de vaisselle (assiettes, plats, tasses et soucoupes, saladiers, soupières, pots), et de couverts (cuilliers, fourchettes, couteaux), de seaux et de balais, de corbeilles à papier, de linges de cuisine, de brosses à habits, d'une pelle et de seaux à charbon, etc., etc.

Que chacun regarde dans ses armoires et dans son grenier, afin que nous puissions réunir ce qui nous est encore nécessaire pour notre nouveau home. Toutes choses utiles et en bon état seront les bienvenues. Les offres peuvent être adressées à la Section genevoise de l'Aide aux enfants d'émigrés, 37, quai Wilson, Genève, soit par téléphone (22.13.13) le matin, entre 9 et 10 heures, soit par lettre.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 février:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: Si ma femme se faisait jardinière?..., causerie par Mme Cécile Grunerin, directrice de l'Ecole d'horticulture de la Corbière. Entrée libre. Dimanche 7 février:

GENÈVE : Les cinq minutes de la Solidarité causerie par Radio, à 18 h. 45: Aide et conseils aux femmes enceintes.

Lundi 8 février:

GENÈVE : Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités: Aide et conseils aux femmes enceintes, causerie par Mme Gust Favre.

Mardi 9 février:

GENÈVE : Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée trimestrielle de délégués. Ordre du jour: 1. Rapport financier. — 2. Divers et propositions individuelles. — 3. Offensive de vie, offensive de justice sociale, résultats d'une enquête faite par la Communauté d'action pour la famille, par M. Ed. Ganter, secrétaire du Cartel genevois chrétien-social. Discussion.

Id. LAUSANNE : Cours d'histoire suisse organisé par le groupement féminin vaudois de la Ligue du Gothard, en collaboration avec l'Union des Femmes de Lausanne et le Cartel des Associations féminines vaudoises, 20 h. 15, Ecole de Villamont: L'Ancien régime, par M. Stelling-Michaud (Reconnaissance officielle de l'indépendance de la Suisse; triomphe des tendances aristocratiques).

Mercredi 10 février:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, séance du Groupe d'études. La Suisse de demain. Les réformes économiques et le rôle de l'Etat. Discussion. Id. Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30: L'histoire et l'évolution du virilat avec ses caractères décoratifs, 2^e causerie par Mme H. Hantz. Projections lumineuses.

Vendredi 12 février:

GENÈVE : Mouvement populaire suisse en faveur d'une Fédération des Peuples, Salle de la Réformation, 20 h. 30: Grande séance publique: Défense nationale et Fédéralisme. Plusieurs orateurs.

Dimanche 14 février:

LAUSANNE : Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio, à 18 h. 45: Le service social de Lausanne.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE